



**Communiqué de Presse # 2-2020
Pour Diffusion Immédiate**

EMERGIA INC. FAIT UNE MISE À JOUR SUR SON PLACEMENT PRIVÉ D'UNITÉS AU MONTANT DE 15 M \$ ET ANNONCE L'ÉMISSION D'UNE DÉBENTURE CONVERTIBLE DE 4,4 M \$

Montréal, Québec, le 20 février 2020 - (CSE: EMER) Emergia Inc. (la « **Société** » ou « **Émergia** ») souhaite faire une mise à jour sur son placement privé annoncé antérieurement d'un maximum de 15 000 000 d'unités de la Société (les « **Unités** ») à un prix de 1,00 \$ par Unité jusqu'à concurrence de 15 000 000 \$ (le « **Placement privé** »).

La Société est heureuse d'annoncer que le Placement privé est toujours en cours en raison de l'intérêt continu des investisseurs, et toute clôture a été prolongée jusqu'au 31 mars 2020.

La Société a actuellement reçu des engagements pour environ 4 600 000 Unités, pour un montant total d'approximativement 4 600 000 \$ en règlement de dettes de la Société d'un montant équivalent. Ces engagements comprennent des engagements de la direction de la Société, y compris M. Henri Petit, président et chef de la direction de la Société, pour 500 000 Unités, en règlement de dettes de la Société d'un tel montant. Emergia prévoit s'appuyer sur les dispenses prévues aux sections 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101 sur la base que la juste valeur marchande de la participation prévue au Placement privé par la direction ne dépasse pas 25% de la capitalisation boursière de la Société.

Tel qu'annoncé le 5 décembre 2019, chaque Unité est composée d'une action ordinaire de catégorie A dans le capital de la Société (une « **Action ordinaire** ») et d'un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une Action ordinaire au prix de 2,00 \$ par Action ordinaire pour une période de 24 mois suivant la date de clôture. Les Actions ordinaires seront inscrites à la Bourse des valeurs canadiennes.

La Société est également heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente de souscription avec un investisseur privé qui a accepté de fournir un financement de 4 420 000 \$ au moyen d'une débenture convertible garantie (la « **Débenture** ») pour rembourser la marge de crédit de la Société avec la Banque Royale du Canada (« **RBC** ») et pour régler des dettes de la Société. La Débenture a une date d'échéance de deux ans à compter de la date d'émission et porte intérêt au taux de 12% par année, payable à l'échéance. La Débenture et l'intérêt sont convertibles en Actions ordinaires au prix de conversion de 1,00 \$ par Action ordinaire. La Débenture sera garantie par une hypothèque sur des actifs spécifiques de la Société qui étaient déjà hypothéqués pour garantir la marge de crédit avec RBC. La Débenture peut être remboursée en tout temps jusqu'à l'échéance sans aucune pénalité à condition qu'un avis préalable de 30 jours soit envoyé par la Société à l'investisseur lui permettant d'exercer son droit de conversion s'il décide de le faire. Advenant que l'investisseur décide d'exercer son droit de conversion, celui-ci renoncera à 4% d'intérêt sur ce montant. La clôture est sujette aux conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation des autorités réglementaires et l'achèvement de tous les documents juridiques.

« Nous sommes ravis de la confiance qu'ont nos créanciers en la capacité de la direction à exécuter le plan de réorganisation d'Émergia et de réaliser ses projets de développement, lui permettant de poursuivre ses objectifs de croissance et le développement des actifs de la Société. » a déclaré Henri Petit, président et chef de la direction d'Emergia.

Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il ne doit y avoir aucune vente des titres dans une province ou une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Tous les titres émis dans le cadre du Placement Privé seront soumis à une période de détention légale de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission des titres conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. En outre, les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas enregistrés sous le US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **US Securities Act** »), et ne peuvent être ni offerts ni vendus aux États-Unis sans inscription ou une exemption applicable des exigences d'enregistrement du US Securities Act.

À PROPOS D'ÉMERGIA INC.

Émergia opère au Canada dans le développement, l'acquisition et la gestion d'immeubles multi-locatifs de type commercial, industriel, résidentiel et bureaux, ainsi que le développement de terrains. La Société a mis en place une plateforme d'investissement basée sur une stratégie intégrée, agile et efficiente de développement pour fins de détention permettant à la Société de bénéficier des profits reliés au développement ainsi que la valeur ajoutée combinés à des revenus stables et des profits d'opérations à long terme.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.emergia.com et www.sedar.com.

Source : Émergia Inc.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bruno Dumais
Chef de la direction financière
T: 1.888.520.1414 (Ext. 225)
E: bdumais@emergia.com

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective des énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « vers », « environ », « potentiel », « projet » ou à l'emploi de verbes comme « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « prévoir », « estimer », « continuer », au futur ou au conditionnel, ou encore d'expressions ou de termes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard : de la clôture prévue du placement des unités, de la stratégie et des plans d'affaires, ainsi que des objectifs de la Compagnie ou visant la Compagnie. L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par la Compagnie, notamment des attentes et des hypothèses concernant le respect de toutes les conditions de clôture, le fait qu'aucun droit de résiliation n'a été exercé et le moment de l'obtention et l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation à l'égard du placement privé et la disponibilité des sources de capitaux. Même si la Compagnie estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques, notamment le marché pour la négociation des actions, la volatilité du cours des actions et d'autres risques généralement attribuables aux activités de la Compagnie. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter le MD&A de la Compagnie déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

LES INFORMATIONS PROSPECTIVES CONTENUES DANS CE COMMUNIQUÉ REPRÉSENTENT LES ATTENTES DE LA COMPAGNIE À LA DATE DE CE COMMUNIQUÉ ET, PAR CONSÉQUENT, PEUVENT CHANGER APRÈS CETTE DATE. LES LECTEURS NE DOIVENT PAS ATTRIBUER UNE IMPORTANCE INDUE À DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET NE DOIVENT PAS SE FIER À CES INFORMATIONS À UNE AUTRE DATE. BIEN QUE LA COMPAGNIE PEUT CHOISIR DE LE FAIRE, ELLE NE S'ENGAGE PAS À METTRE À JOUR CES INFORMATIONS À UN MOMENT QUELCONQUE, À MOINS QUE CE NE SOIT NÉCESSAIRE, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION SUR LES VALEURS MOBILIÈRES APPLICABLE.